Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Gorron - Tome II

Gorron, ville, chef-lieu de canton, arrond. de *Mayenne* (22 kil. N.-O.), à 44 kil. de Laval.

Anciens noms

Apud Goronnum, 1082 (Trouillard, Notice sur Gorron). — *Capellanus de Gorran,* 1154-1185 (Cart. de Savigny). — *Apud Gorram,* 1198 (Hist. de Sablé, p. 359). — *Castelliam de Gorren,* 1199 (Ibid., p. 186). — *Via quæ tendit de Telleio ad Gorrani,* 1210 (Cart. de Savigny). — *Firma de Gorran,* 1239 (Arch. nat., L. 970). — *R. de Goran,* 1235 (Cart. de l'Abbayette, p. 39, sceau). — *Gorrun,* 1392 (Chart. du Boisbrault). — *La chastellenie de Gouron,* 1403 (Arch. nat., P. 343/3). — *Ecclesia B. Martini de Goronnio,* XV^{e} s. (Lib. fundat., t. I, f. 52). — *La terre de Gorron,* 1467 (Cart. de Savigny). — *La ville et bourgeoisie de Gorron,* 1469 (Tit. du Plessis de Colombiers). — *La ville de Gorron,* 1491 (Arch. nat., JJ. 223, f. 46). — *Leprosaria de Goronnio,* XV^{e} s. (Pouillé). — *La ville de Gorron,* XVIII^{e} s. (Tous les actes notariés). — *Goron* (Abbé Garnier, lettre). — *Le bourg et paroisse de Gorron,* 1789 (Cahier de doléances).

Géographie physique

Géologie. — « Granite coupé par quelques filons de diabase dirigés N.-O. sur les hauteurs, limon des plateaux. » D.-P. Œ.

Le territoire dont les altitudes varient de 212 m. à la pointe N.-E. à 189, 172, 164 vers le S. et l'O., est coupé du N. au S. par la vallée profonde de la Colmont et par d'autres vallées transversales qui lui donnent une grande variété d'aspects. La ville elle-même, située sur la rive gauche de la Colmont, échelonne ses maisons et ses rues multiples sur le versant d'un coteau dont le sommet (182 m.) est occupé par l'église, et qui s'abaisse jusqu'au lit de la rivière enserrant un îlot dans ses deux branches. On cite au XVI^{e} s. la rue Dorée, la rue du pont de Hercé aux halles et aussi la rue des Juifs. La voie du Teilleul à Gorron par la rive gauche de la Colmont, est mentionnée en 1210. Jaillot indique les routes du Teilleul, de Domfront et Ceaulcé, de Brécé et de Saint-Mars-sur-Colmont, de Mayenne, de Fougères ; Cassini, celles d'Ambrières par Brécé, de Mayenne par Châtillon, d'Ernée par Saint-Denis, du Teilleul par Lesbois. En 1784, le pont Renier, sur la Colmont, sur le chemin très fréquenté de Mayenne à Gorron, ayant été endommagé par les inondations et le dégel, le ministre accorda 3.400 ℔ pour le réparer. Les habitants se plaignent en 1788 de n'avoir aucune grande route, d'être à trois lieues de celles de Mayenne et d'Ernée à Fougères, à quatre lieues de celle de Domfront. Ils réclament l'année suivante l'entretien aux frais des contribuables des routes d'Ernée, Domfront et Mayenne. Aujourd'hui les deux routes départementales de Mayenne à Désertines et d'Ambrières à Saint-Ellier, avec des chemins divers, relient immédiatement la ville avec Ambrières (14 kil. E.) ; Brécé (2.500 m. S.-E.) ; Saint-Denis-de-Gastines) (9 kil. S.) ; Colombiers (3.500 m. S.-O.) ; Hercé (3 kil. O.) ; Vieuvy (6 kil. N.-O.) ; Lesbois (3.500 m. N.) ; Couesmes (9 kil. N.-E.) ; le Pas (9 kil. E.-N.-E.).

La *superficie* cadastrée en 1832 par M. Béquet, n'est que de 1432 hect. — « Le fonds, écrivait l'intendant en 1696, est médiocre ; il y a quelques bois, le surplus produit bled-seigle, avoine, sarrasin ; 14 métairies ». Les pommiers et poiriers étaient de bon rendement. Les registres paroissiaux sont émaillés de notes comme celle-ci pour rappeler les « bonnes années de cildre » : « En ce temps (15 mai 1612), grande fleurisson de toutes arbres, avec

grande espérance de tous fruits, qui cause que l'on commence à donner et publier le cildre pour l'amour de Dieu, qui estoit cher ». En 1789 les paroissiens se plaignent « que le terrain est très froid, exposé aux gelées et brouillards. Le seul grain que l'on y récolte est le seigle de mauvaise qualité. Il s'y fait si peu de bled-froment que les particuliers n'en récoltent pas une quantité suffisante pour payer les rentes seigneuriales. La principale récolte consiste dans le carabin. On y élève très peu de bestiaux parce qu'il y a très peu de prairies, soixante ménages dans le bourg ou la campagne ne peuvent contribuer au moindres impôt. »

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 41 de 1630 à 1640 ; — 54 de 1700 à 1710. — 214 feux en 1696 ; — 188 feux en 1698 ; — 194 feux en 1700 ; — 221 feux en 1715 ; — 1.340 hab. en 1726 ; — 200 feux en 1732 ; — 1.200 hab. en 1772 ; — 1.100 communiants en 1778 ; — 284 feux dont 182 en ville, en 1789 ; — 1.600 hab. en l'an VI ; — 2.204 hab. en 1803 ; — 2.110 hab. en 1821 ; — 2.190 hab. en 1831 ; — 2.437 hab. en 1841 ; — 2.556 hab. en 1851 ; — 2.621 hab. en 1861 ; — 2.689 h. en 1871 ; — 2.787 h. en 1881 ; — 2.730 hab. en 1891 ; — 2.557 hab. en 1898, dont 2.022 agglomérés en ville et le reste disséminé en 83 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 78 fermes en 1843. En dépendent : la Brimaudière ; Brilhault, 33 hab.

Administrations : *Bureau de poste* de direction établi en 1844, auquel a été annexé un service télégraphique. — *Bureau* d'enregistrement créé par décret du 3 avril 1810. — Chef-lieu de perception pour : Gorron, Hercé, Lesbois, Lévaré, Saint-Aubin-Fosselouvain et Vieuvy. — Recette des contributions indirectes, juge de paix, notaires et huissier, conducteur des ponts et chaussées ; gendarmes à pied, société de secours mutuels ; compagnie de sapeurs-pompiers ; comice agricole fondé en 1852, succursale de la caisse d'épargne de Laval fonctionnant depuis 1900 ; courses à l'hippodrome de Lesbois fondées en 1875, service de voitures communiquant à tous les trains avec la station d'Ambrières.

Commerce et industrie

Industries : Fabriques de sabots, de tissus de coton, tanneries mentionnées dans les plus anciens aveux. Les tanneurs étaient tenus en 1403, de payer 20 sols au seigneur, à l'Ascension et à la Saint-Pierre, et 20 ℔ de taille en 1505. Les andouilles de Gorron sont renommées et l'objet d'un commerce important.

Foires et marché. — Le droit « de provosté aux foires et marchés » est mentionné dans les aveux depuis 1403. La foire du mercredi de la Passion et le marché du mercredi existent de temps immémorial. Ce dernier « un peu considérable, fournit, 1789, à la nourriture et subsistance d'une grande partie des habitants du lieu et des paroisses voisines. » En l'an VI et VII, foire le huit germinal ; marchés de fils, grains, bestiaux …, le cinquième jour de la décade, et le neuvième, de grains et denrées ; le 15 de chaque mois, gros marché depuis germinal jusqu'en frimaire inclusivement. En l'an XII, les marchés du mercredi sont si considérables que la place ne peut plus contenir les bestiaux. Foires actuelles : le mercredi avant les Cendres (1881) ; le mercredi après la Passion ; le deuxième mercredi de mai (1885) ; le premier mercredi de juin (1865) ; le premier mercredi après la Sainte-Anne (1872) ; le premier mercredi d'octobre (1865), le premier mercredi de décembre (1872). Le marché fut reporté du mercredi au jeudi, en 1854, mais le ministre de l'agriculture n'autorisa pas ce changement. Les halles étaient sur la place du marché avant la Révolution. La justice du bailliage s'y exerçait le mercredi et le pilori était auprès. Elles ont été reconstruites avec la mairie en 1860 par M. Barré, conducteur des ponts et chaussés. Le poste de gabelle établi vers 1780, est l'objet de plaintes justifiées de la part des habitants en 1789.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement de l'archidiaconé et du doyenné de Passais ; — de l'élection de Mayenne, du ressort judiciaire du présidial du Mans, du grenier à sel d'Ernée ; — du district d'Ernée en 1790, et chef-lieu de canton, pour : Gorron, Colombiers, Hercé, Saint-Aubin-Fosselouvain et Lesbois ; — de la Mission de Mayenne en 1797, érigée en cure et doyenné par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré d'Ernée. — Vicariat fondé le 27 juillet 1818.

L'*église* dédiée à saint Martin a été reconstruite de 1868 à 1874 sur les plans de M. Théberge, architecte à Avranches, modifiés par M. Barré. conducteur des ponts et chaussés à Gorron, sur devis de 165.000 fr., dont 106.900 étaient souscrits dans la paroisse. Elle a été consacrée le 12 juillet 1877, après construction en 1876 d'une tour et d'un clocher de 30.000 fr. L'édifice est roman d'aspect intérieur grave, imposant, mais sombre à cause des bas-côtés trop peu élevés. L'ancienne église avait les traces d'appareil en feuilles de fougères et quelques petites fenêtres romaines. Orientée un peu S. E. dans la place du transept actuel, elle avait 60 m. de long, un chœur étroit rectangulaire avec chapelles latérales, deux autres chapelles accostant l'intertransept. On y remarquait de nombreux autels. Ceux de Sainte-Marguerite mentionné en 1426, de Saint-Nicolas, de Saint-Michel et un quatrième au côté nord furent supprimés en 1696 et l'on conservait ceux de Saint-Pierre, de Saint-Roch (avec chapelle), de Saint-Charles, de la Vierge (avec chapelle du Rosaire), de Sainte-Barbe. La chapelle Perret, fondée en 1493 par Bertrand Perret, fut réédifiée par Julien Lecrosnier en 1610. Julien Largerie, lieutenant du bailli de Gorron, et Renée Triguel, sa femme, firent faire en 1638 « une tour et vis en bois pour exploiter le clocher », dont un ouragan enleva la plombure et la pointe en 1736. Le bas de l'église fut reconstruit en 1680 et l'intérieur entièrement réparé en 1696. On mentionne en 1542 « la porte mortuaire » où se faisaient les assemblées de paroisse. La construction du maître autel fut laborieuse. Claude Brasnu (V. ce nom) l'avait commencé en 1708 et laissé inachevé. Un nouveau marché, conclu le 2 mars 1713 avec André Le Poitevin, sieur de Lhonoré, maître sculpteur à Gorron, devait en assurer l'achèvement, et le curé avait profité de la circonstance pour le reporter contre le pignon occidental en supprimant une cloison où s'adossait l'ancien autel. L'ouvrier promettait d'ajouter au modèle signé un arrière-corps avec pilastres et chapiteaux d'ordre corinthien, sans placage, des cadres et corniches tous d'assemblage, une sculpture nette et sans confusion, des colonnes canelées, des figures dans les niches, une balustrade au-dessus de la corniche du premier corps, poussée à la main, « façon de marbre ». Mais en 1718 le procureur de fabrique se voyait forcé d'assigner le sieur Le Poitevin et de le faire condamner à terminer son ouvrage, sous peine de saisie du reste de son salaire, de restitution du dessin et des matériaux non employés, spécialement quatre colonnes de chêne ébauchées. Il y eut appel au présidial du Mans. Enfin en 1725 Julien Mignot, pour 700 ℔, décora de peinture et dorure la frise, les chérubins, le Père-Éternel et deux anges, et de dorure pleine le fronton où était le Saint-Esprit, la seconde frise, les chapiteaux, les moulures, le tabernacle et les gradins. — Joseph Coesteau, sculpteur au Mans, fit pour l'église en 1739 un bas relief représentant l'Annonciation. — Joseph Dubosq, de Quibon (Manche), fournit en 1787 trois cloches « sur les notes pleines, la, sol, fa », du poids de 3.626 livres.

Principales *fondations* anciennes : la chapelle du Verger, par Michel du Verger, le vieux et le jeune, prêtres, 14 avril 1436 ; deux messes à l'autel Sainte-Marguerite, sur le domaine du Verger et le four à ban ; parmi les titulaires : Pierre *Garnier,* 1454 ; Ambroise de la *Beunaiche,* 1513 ; Mathurin et César des *Vaux,* 1555, 1565 ; Robert de *Nancé,* 1598 ; Pierre de la *Beunaiche,* 1614 ; — la chapelle de la Haie par Raoul de Girard, seigneur de Barenton, « en l'honneur de la Sainte-Trinité et de la Vierge, consolatrice des désolez, fontaine de miséricorde et de toute consolation ». 29 mars 1443 ; trois messes par semaine sur le domaine de la Haie, en Gorron, transférées en 1620 dans la chapelle de Plessis-Châtillon et dans celle de l'Écluse au XVIII^{e} s. — la chapelle de « Monsieur Saint-Michel archange », par Hardouin Mulot, prêtre, le 3 janvier 1504 ; deux messes sur la Villelimaudin en Martigné, etc.

On mentionne les *confréries* : des *Trépassés,* 1526, qui paie 448 ℔ d'amortissement en 1689 ; de N.-D. du Mont-Serrat, dont une liste de confrères date de 1602 ; du Saint-Nom de Jésus, pour laquelle François Delaroche chargea ses héritiers d'obtenir des bulles en 1645 ; du Saint-Sacrement, avec bulle d'indulgence d'Urbain VIII, 1629 ; du Rosaire, antérieure à 1631 et dont l'autel fut reconstruit en 1697.

Pierre Guerrier, jeune compagnon de vingt ans, condamné pour meurtre et pillage à être pendu, en 1491, trouva moyen de s'évader et de se retirer « en la franchise et immunisté de l'église » de Gorron, où il resta jusqu'au mois de novembre 1492 et fut gracié par le roi.

Cure à la présentation de l'évêque.

Curés : *Jean,* chapelain de Gorron, 1147-1185. — Pierre *Lebigre,* 1465. — Jean *Nouail,* 1561, résigne, 1567. — Pierre de la *Vayrie,* fils de Christophe de la V., de Désertines, 30 janvier 1567, se démet, 1570. — Vincent *Guérin,* février 1570, permute, 1573. — François *Chauvin,* curé de Vieuvy, 28 août 1573, † 1596. Jean Maillard, vicaire, desservait la cure. — Jean *Mariette,* licencié ès droits, conseiller clerc au présidial du Mans, 4 août 1596, confie l'administration de la paroisse à François Le Sellier, résigne, 1599. — Ernier *Feillet,* de Ceaulcé, 11 avril 1599, 1611. — François de *Coisnon,* frère du seigneur de la Roche-Coisnon, réside, 1623, prieur de Villaines-la-Juhel, 1651. — Guillaume *Leroux,* accusé d'homicide, est maintenu, avril 1649, contre Jean Largerie, licencié ès droits, se démet, 1657. — Charles de *Beauregard de Champagne,* absous « *defectu natalium, ex conjugato et soluta genitus* », août 1657, conseiller et aumônier du roi, 1662, permute au Mans, 1664. — Julien *Lebrun,* bachelier en droit, curé du Pré, 31 janvier 1664, † 1677. — Michel *Le Plat,* demeurant à Paris, 16 septembre 1677. — Michel *Froger* permute avant d'avoir pris possession, 1684. — François de *Pennard,* curé de Couterne, 14 juin 1684, † 1692. — Jacques *Le Picard,* 14 mai 1692, restaure l'église, organise l'école des filles et résigne, 1727. — Jean-Jacques *Galesne,* sieur de la Grange, licencié ès lois, 4 octobre 1727, janséniste appelant, renfermé par lettre de cachet au séminaire du Mans, résigne sur son lit de mort, 1740. — Pierre *Piednoir,* maître ès arts de Caen, pourvu le 8 octobre 1740, permute le même mois. — Jean de *Valloys,* curé de Vautorte, 15 octobre 1740, se démet étant doyen rural de Sablé au delà de l'Ouette et curé de Martigné, 1755. — Gilles *Richard* de la Cuisnière, curé de Saint-Mars-du-Désert, 22 octobre 1755, doyen de Passais, 1767, se démet « gisant au lit » à Ernée chez son beau-frère, René Picquot de Pontaubray, 11 juin 1768. Il fut le bienfaiteur des pauvres. — Urbain *Gonnet* du Bois-Roger, né à Ambrières, 1740, maître ès arts d'Angers, 1758, vicaire de Gorron, installé le 10 septembre 1768, doyen de Passais, 1778. Possesseur d'une assez grande fortune qu'il dépensait en aumônes, le curé de Gorron avait « de l'esprit et grand soin de sa paroisse » (Note de l'évêché en 1778). A son retour de l'assemblée du Mans de 1789, il se montra l'adversaire résolu des idées nouvelles et prit une part active aux assemblées électorales de sa paroisse qui l'élut maire. Cette charge lui attira la haine du parti avancé et des administrateurs du district. Au milieu de l'avent de 1790, quatre hommes de la maréchaussée l'enlevèrent violemment de son presbytère et le conduisirent à Laval où il fut abreuvé d'outrages. Rentré quelques jours avant Noël, l'esprit profondément troublé et donnant des signes évidents de folie, M. Gonnet se déroba à la garde de ses vicaires dans la nuit du 27 décembre et alla se jeter dans la Colmont près du pont de Hercé. Son cadavre ne fut trouvé que le 30 et inhumé le même jour, après une enquête du tribunal du district qui jugea « que le corps devait recevoir les honneurs de la sépulture ecclésiastique. »

Pierre *Hamon,* vicaire de Gorron, né au Pas, en 1756, nommé par l'évêque pour remplacer M. Gonnet, prêta, le 27 février 1791, un serment catholique et put continuer d'exercer ses fonctions jusqu'après le 17 février 1792, époque à laquelle la municipalité demanda un prêtre constitutionnel. Peu après il fut incarcéré aux Cordeliers de Laval, et déporté en Angleterre. En 1803 M. Hamon, nommé d'abord curé de Vaiges, permuta, avec Jean *Mézières,* et mourut à Gorron en 1805. Julien-Pierre Chédeville, du diocèse de Séez, vicaire, suivit la même ligne

de conduite et subit les mêmes persécutions.

Le premier intrus nommé à Gorron, le 15 juillet 1791, refusa. Louis-Jacques-Joseph Péan, chapelain de Sainte-Marguerite du Verger, élu le 25 mars 1792, accepta. Il continua les scandales qui l'avaient fait chasser de la Pellerine, prêta tous les serments et apostasia à la Terreur.

Joseph-François *Laigre-Filliatrais,* vicaire insermenté de Saint-Denis-de-Gastines, 1805, † 1826. — *Lurois,* 1827-1856. — Jean-Alexis *Bruneau,* 1856, † 1863. — Julien *Lelasseux,* 1863, † 1883. — Hippolyte *Prodhomme,* 1883.

Le *presbytère* construit, en 1763, par Louis Jamot, architecte, réclamé en l'an II, pour servir de caserne de gendarmerie, fut ensuite vendu nationalement.

Le *cimetière* environnait l'église. Le maire demande en l'an XII qu'il soit transformé en champ de foire, et propose d'acheter pour le remplacer, le champ nommé Sous-l'Église au nord de la ville.

Écoles

Écoles. — « Maistre Fabien Fiault, bourgeois de Gorron, [est] recteur des escolles, » 1494 ; il est prêtre en 1510. Il y avait en 1788 un maître qui, jouissant d'une maison et d'un jardin à la Renardière, légués par Julien Brault, prêtre, devait outre ses élèves payants instruire vingt enfants pauvres. Un autre maître ne jouissait d'aucune fondation. — Pour avoir « une maîtresse d'école avec une compagne », les habitants assemblés le 24 mars 1697 s'en remettent au choix et à la diligence du curé et décident que la paroisse sera pour la glane divisée en deux cantons tirés au sort et attribués l'un au sacristain l'autre à la maîtresse. La dame du Bailleul ajouta à la dotation une rente de 25 ℔ et vers 1744 trois sœurs de la Chapelle-au-Riboul vinrent tenir les écoles et soigner les malades. Une seconde rente de 60 ℔, donnée par les dames de Gorron, et une provision de blé fournie annuellement par le curé, avec le produit d'un petit pensionnat, faisaient vivre les sœurs, qui jouissaient de deux maisons l'une pour leur logement, l'autre pour faire l'école ; une nouvelle classe avait été construite vers 1776. — Les sœurs d'Évron reprirent au nombre de sept la direction de l'école en 1825. Leur établissement laïcisé le 1er avril 1897 à été transféré ailleurs et rouvert le 21 avril 1897.

Écoles communales laïques, celle des garçons reconstruite de 1883 à 1885 sur devis de 90.000 fr., par MM. Garnier, architectes à Laval.

Établissements charitables et hospitaliers

La *léproserie* avait sa chapelle sous le vocable de Saint-Étienne (V. ce mot). — L'usage d'une distribution aux pauvres « le jeudi absolu » était ancien et existait encore en 1748. — Le curé Jules Richard, outre son mobilier dont le produit servit à habiller tous les pauvres, légua en 1768 une somme de 3.500 ℔ qui fut placée à rente. La confrérie de charité avait à l'église un tronc pour les malades pauvres. On faisait aussi une quête tous les dimanches et les habitants en 1789 se louent des abondantes aumônes de leur curé. — Legs de 15.000 fr. en 1822 par M. Michel Lecrosnier pour l'établissement d'une maison de charité. — Interdiction de la mendicité et formation d'un bureau de charité suivant la méthode de M. Heslot, curé d'Andouillé, 1853.

Le bureau de charité a 5.075 fr. de revenu (1893).

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie de Gorron est qualifiée châtellenie en 1403. Je la trouve titrée baronnie pour la première fois en 1528, mais probablement sans érection en forme. Depuis cette époque les aveux la désignent encore comme châtellenie, avec juridiction s'étendant sur Gorron, Hercé, Couesmes, le Pas, Saint-Aubin (1607), sur six paroisses, dit Miroménil, 1696. Elle releva toujours immédiatement du comté du Maine. L'aveu de 1403 mentionne « la place d'un chastel ou manoir ancien, la place d'un autre hébergement assis en la ville ; le grand et le petit estang avec les pescheries et mottes d'entre iceulx estangs ; deux moulins à bled, un moulin à drap, sous trois moulins à tan ; prévosté, sceaux des contracts. » Avant 1505, deux des moulins à tan et un moulin à drap étaient supprimés, détruits « par fortune de guerre ». L'étang lui-même fut desséché vers 1520 et les terres arrentées à condition que le seigneur pourrait le rétablir et « faire byenner ès fossés pour conduire l'eau de la rivière et de Braslandon jusques au pont de Hercé. » « Le chastel et manoir ancien, dit l'aveu de 1607, est du jourd'hui en ruisne et décadence et au pourpris et enclos sont les prisons tant hautes que basses-fosses d'icelles et auprès la chapelle de Saint-Laurent ». Cette chapelle avait disparu en 1780 et il ne restait plus que le grand moulin et le moulin Perret. Jaillot en indique encore quatre (1706) et place le château à l'O. de la ville.

Seigneurs : Pierre de Vendôme eut sans doute Gorron en même temps que Lassay, avant 1272, comme dot de Gervaise de Mayenne, sa femme, sœur puînée d'Isabelle, qui avait porté la baronnie de Mayenne à Dreux de Mello. Marguerite de Vendôme, issue de Robert de V., arrière-petit-fils du précédent, et de Jeanne de Chartres, épousa, vers 1380, Jean du Merle, veuf de Catherine du Merle, et était veuve en 1403. — Henri du Bailleul, marié en 1402 avec Catherine du Merle. — Jean du Bailleul, mari de Jeanne de Mathefelon, afferme en 1452 la pêche de son étang de Gorron. — Joachim du B., frère de Marie, à qui il donne partage en 1461, de Guillaume et de Fouques du B., vivait en 1487. — Jean du B. étant mineur quand il succéda à son père, le roi nomma des commissaires pour administrer ses biens. Il mourut moins d'un an après son père, vers 1500, et à cette occasion, on affirma que la terre était régie par la coutume de Normandie pour prouver que la sœur aînée pouvait hériter de son frère. Jean du Grippel, mari de Madeleine du Bailleul, devint ainsi seigneur de Gorron dont il rend aveu, 1505, 1508. — Philippe de Blavette, bailli du Perche, se qualifie baron de Gorron, 1528. Suzanne de Barville, sa veuve, 1540, est remise en possession de ses biens qui avaient été saisis, 1552. Guy de Scépeaux, seigneur de Mausson, était qualifié aussi seigneur de Gorron en 1531, probablement comme créancier. — Louise de Blavette, mineure sous la tutelle de Lancelot d'Escarbot et de Jacques de Blavette, seigneur de Rougeur, 1575, épousa avant 1600, Denis de Riants, seigneur de Villeray, au Perche, y demeurant, enseigne d'une compagnie du prince de Conti. Les époux vivaient en 1629. — Odet de Riants, époux de Marie du Bouchet, laquelle veuve et demeurant en son manoir de Gorron convola avec Charles de Royers. Pierre du Bailleul, seigneur du Bailleul (V. ce mot), en Hercé, acquit en 1659 Gorron que ses descendants gardèrent jusqu'à la Révolution.

Notes historiques

Notes historiques. – Localités de noms anciens : Surgan, Grappay, Vilfeu, Brilhault, Villeneuve, Boisnay, Merault, Roumason. — Gorron, avec son agglomération considérable et son territoire restreint, dut, comme Couptrain, Villaines, Montsûrs, Ernée, etc., son origine à son château, et n'eut probablement de ressort paroissial qu'à une époque relativement moderne. La plupart des bourgs ainsi formés restèrent même sous la juridiction d'une église souvent éloignée. Le petit territoire attribué à Gorron peut bien avoir été pris sur les paroisses de Brécé, Hercé, Lesbois, dont les bourgs sont tout voisins. Le prêtre desservant l'église vers 1160 est qualifié seulement chapelain de Gorron. — En 1082, Robert, comte de Mortain, frère utérin de Guillaume le Conquérant, et Mathilde, sa femme, donnèrent pour la fondation d'une prébende de leur chapitre de Mortain la moitié de l'église, des péages, des cens, du four et du moulin de Gorron. En même temps et dans les mêmes conditions qu'Ambrières (V. ce mot), Gorron fut restitué à Juhel de Mayenne par Geoffroy Plantagenet (1135) ;

Henri II, roi d'Angleterre, le revendiqua (1162), mais Arthur de Bretagne et Philippe-Auguste remirent le seigneur de Mayenne en possession (1198, 1199). Les Anglo-Normands renoncèrent depuis à toutes prétentions sur le Maine. On a trouvé, en construisant la nouvelle église, un trésor assez considérable de pièces d'Henri III d'Angleterre, de Jean-sans-Terre, de Richard-Cœur-de-Lion et de Guillaume d'Écosse.

On a vu qu'il ne restait plus que des ruines du château en 1403, preuves des ravages de la guerre anglaise au XIV^{e} s. La guerre de Bretagne, en 1490, occasionna des troubles et pillages jusqu'à Gorron, « où un chacun prenoit l'un sur l'autre qui avoit à prendre ou pouvoit ». Le pays fut ravagé au printemps de 1574 par les huguenots de Domfront. Les bandes anglaises y passèrent à leur tour en 1592 ; l'église était encore dans un état complet de dévastation, « les fonts rompus, n'y ayant aucun sacrement » en 1596. — Pendant les troubles de la minorité, sous Louis XIII, les habitants subirent de nombreux passages et séjours de troupes : le 29 novembre 1615 arrive le sieur Gravens ; le 4 décembre, le marquis de Villaines pour 7 nuits ; le 15, Pierrepont, pour 4 nuits ; le 21, Blotimel et Mintollière, une nuit ; le 27, La Brière, lieutenant du baron de Juillé, une nuit ; le 20 janvier 1616, Picquaine, pour 2 nuits ; le 7 février, Sauvagère, qui ramena le lendemain « Montescot et ses gens qui logèrent jusques au vendredi 13 et firent beaucoup de ruine » ; le 18 février, le baron de Boisfévrier, pour une nuit. Ces malheurs avaient été précédés de plusieurs années de détresse : juillet 1613, Gorron, Brécé et Colombiers font en commun des processions solennelles « pour la disposition du temps qui étoit fort pluvieux, trois mois entiers sans en faillir jour » ; janvier 1614, « grant hiver et fâcheux, bleds non levez » ; mars, « grant froid et sécheresse » ; avril, « temps doux, pluvieux, agréable, qui rescoust les pauvres gens », mais toutefois, au mois de mai, le blé était à 100 sols, et des gelées en mai 1615 aggravèrent encore la situation. — Septembre et octobre 1630, dysenterie, qui reprend en 1632 ; septembre 1633, le froment noir est gelé ; 1649, fort et long hiver ; 1654, l'hiver commence fort tard et bien aspre ; 13 avril 1658, tonnerre la nuit de Noël, grands vents, débordements ; 3 mai 1659, gelée qui gâte les poires ; 1660, hiver pourri ; janvier, froid et neige ; 6 janvier 1661, à 7 heures du matin, tremblement de terre ; avril et mai, pluies continuelles ; novembre 1681, vent qui brise les fenêtres de l'église ; 1692, casernement à Gorron de trois compagnies d'infanterie ; en 1693, d'une compagnie de dragons du régiment d'Asfeld ; 1705, maladie contagieuse ; décembre 1725, l'église est découverte par le vent ; le seigle vaut 20 ℔ le boisseau, le sarrazin 9 ℔ ; 1771, 1772, 1779, 1782, 1783, épidémie propagée par les faux-sauniers sortis des prisons d'Ernée.

Le cahier de 1789, signé de trente habitants, ne s'occupe que des intérêts locaux ; 1790, émeutes pour empêcher la circulation des grains, refus de payer l'impôt ; de juillet 1795 à juillet 1797, nombreuses escarmouches entre les Chouans de Frotté et la garnison de Gorron. A partir de 1799, les alertes sont plus vives : le 1er et le 25 septembre, la colonne mobile est mise en déroute avec perte de plusieurs hommes ; le 26 septembre, la ville est attaquée ; le 8 novembre, il n'y a pas moins de trois mille Chouans dans le canton, qui menacent d'attaquer Ernée et surtout Gorron, où il n'y a que cinquante militaires de la 5^{e} demi-brigade, cent hommes de la colonne mobile et deux cents gardes nationaux ; attaque peu sérieuse le 11 novembre, plus violente par six à sept cents hommes de sept à huit heures du matin, le 26. Le 16 mars 1800, le commandant de place requiert encore le citoyen Lemonnier, chirurgien, pour soigner les militaires de la colonne mobile du canton blessés ou malades. — En 1814, 1815, la ville reçut un cantonnement de troupes prussiennes.

Maires

Maires : *Gonnet de Bois-Roger,* curé, 1790. — Gaspard *Berrier,* 1791. — Gaspard *Boulard,* président de l'administration cantonale ; Jean *Béchet,* adjoint, 1798. — *Lefaux,* 1800, 1807. — Jean-Charles *Bignon,* 1807, 1811. — *Garnier,* 1816, 1821. — César-Pierre *Ledauphin-Blinière,* 1821, 1850. — Louis *Péan-Launay,* 1855, 1870. — Auguste *Lemarchand,* 1870, 1884. — Duc d'*Abrantès,* 1884, 1896. — *Lemarchand,* 1896.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1602. — Arch. considérables à la fab. — Arch. municip. — Trouillard, *Notice sur Gorron.* — Arch. nat., R/5. 115 ; 381 ; 387, f. 230, 267, 269 ; 395, f. 19 ; JJ. 223, f. 46 ; 236/a, f. 417 ; G/7. 521 ; P. 342, 343/3, 351, 353/1. 425 ; Q/1. 699 ; L. 970 ; F.1b, II, Mayenne, 1. — Arch. de la M., B. 1.612, 1.690 ; arch. du bailliage, 2.198-2.204. — Arch. d'Indre-et-Loire, C. 408. — Arch. de la Vienne, H/3. 664. — Chart. du Boisbrault. — Lib. fund., t. I, p. 23, 105 ; t. II, p. 334. — Abbé Ledru, *Le château de Sourches,* p. 175. — *Comm. hist. de la M.,* t. I, p. 31. — *Bull. hist. de la M.,* t. VIII, p. 124. — Cart. de Savigny. — *Hist. de Mayenne,* p. 26, 40, 53, 127, XIX. — La Sicottière, *Vie de Louis de Frotté.* — Lochet, *Recherches sur les Confréries* p. 222. — Cab. Louis Garnier et notes mss. du même.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *Le Bignon, Saint-Étienne, La Vairie,* etc.